

VERN EN FÊTES

GOUELIOÙ GWERN

DU 11 AU 17 MAI

PLUS D'INFOS DANS VOTRE VIVRA VERN...

VERN EN FÊTES

DU 26 AU 29 MAI 2023

FESTIVAL UN WEEKEND À LA RUE

UN WEEKEND À LA RUE

PLUS D'INFOS DANS VOTRE VIVRA VERN...

INAUGURATION DU PARVIS DU VOLUME

PLUS D'INFOS DANS VOTRE VIVRA VERN...

MERCREDI 21 JUIN

DÈS 19H

DOSSIER

BUDGET PRIMITIF 2023

PROJETS URBAINS

CLÔTURES, LES RÈGLES À RESPECTER

Sommaire

04 INFOS MUNICIPALES

05 SOLIDARITÉS

06 DOSSIER

UN BUDGET 2023 RESPONSABLE

08 TRAVAUX

08 ENFANCE

09 L'ACTU DU JEUNE VERNOIS

10 CADRE DE VIE

12 VIE CULTURELLE

16 L'ÉCHO DES ASSOS

19 VIE DES SENIORS

20 PROJETS URBAINS

21 TRIBUNES D'EXPRESSION

22 EMPLOI



VIVRA'VE^{RN}

Directeur de la publication : Stéphane Labbé • Rédaction, création, réalisation : Aurélie Rouat / Service communication • Couverture (photo, éléments graphiques) : ARouat • Photos : Ville de Vern-sur-Seiche, Rennes Métropole, associations, écoles, Vecteezy, Pixabay, sauf mentions contraires - Tous droits réservés • Impression : Chat Noir Impressions - Saint-Jacques-de-Lalande • Tirage : 4 500 exemplaires - Ce numéro a coûté 0,74 € (impression + distribution) • Dépôt légal n° 591 • Prochaine parution : Vivra'Ve^{rn}, juillet-août 2023.

permanences des élus • conseils municipaux

 Le samedi, de 10h à 12h, en mairie

6 mai ▶ **Loïc Février**

Vie associative, sports, loisirs

3 juin ▶ **Valérie Guigot**

Vie culturelle

Les adjoints sont disponibles, sur rendez-vous, les samedis fermés.

17 juin ▶ **Monique Lenormand**

Administration générale, ressources humaines...

1^{er} juillet ▶ **Sylvie Audouard**

Environnement, transition écologique et mobilités

Dates des prochains
conseils municipaux :

▶ lundi 15 mai, à 19h30

▶ lundi 26 juin, à 19h30

en mairie de Vern-sur-Seiche



L'édito

CHERS HABITANTS,

Il y a maintenant trois ans, vous avez fait confiance à notre liste « Vern avec vous » pour conduire l'action publique de notre ville. Chaque jour, nous agissons pour renforcer le lien qui unit les Vernoises et Vernois à leur commune. Nous arrivons à mi-mandat et au vu des actions, on peut mesurer le travail accompli par notre équipe municipale et nous continuerons à porter ce dynamisme pour être des bâtisseurs et des bons gestionnaires.

La minorité nous a promis un mandat de gestion, nous en avons fait un mandat de créations et de réalisations. Leurs critiques négatives empêcheront peut-être une relation apaisée pendant notre mandat, mais ne nous empêcheront pas d'avancer. Avoir des idées c'est bien, mais les réaliser c'est mieux et c'est ce que nous faisons.

En voulant s'octroyer des actions dont ils ne sont pas à l'initiative, la minorité met en lumière son vrai visage de dénigrement systématique.

Les Vernois ne sont pas dupes et se souviendront de leurs 8 ans de mandat avec des constructions d'immeubles colorés et une délinquance augmentée.

« Mettre l'humain au cœur de notre projet de territoire »

Après avoir créé le Conseil Participatif des Vernois, le 11 avril dernier nous avons mis en place des référents de quartier pour les secteurs de la Hallerais, de Gaudon et des Hauts de Gaudon. Les référents sont des citoyens impliqués dans la vie de leur quartier, ils sont volontaires et bénévoles. Le rôle essentiel des référents consiste à relayer auprès de la municipalité les attentes des habitants du quartier et à accompagner les propositions de projets et actions participatives répondant aux besoins spécifiques du quartier. Nous irons à la rencontre des habitants dans chacun de vos quartiers, pour aller plus loin dans les échanges et que vous puissiez nous dire ce qui va mieux et ce qui pourrait aller encore beaucoup mieux.

Nous évoquerons bien sûr, à cette occasion, le nouveau Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). C'est un dossier complexe qui doit associer un urbanisme raisonnable et raisonné à taille humaine pour une ville où il fera bon vivre. Nous ferons en sorte de permettre d'accueillir toutes les générations, des jeunes ménages aux seniors, en proposant des logements abordables, agréables à vivre et toutes les commodités d'une ville, car c'est pour cela que vous nous avez élus.

Au cœur de notre politique le social, la solidarité, l'écologie, l'urbanisation à échelle humaine, les finances, la culture, le sport, la fraternité, les égalités, la jeunesse, sont des sujets qui sont nos priorités.

Mais pour qu'une commune soit dynamique et puisse investir, il lui faut une bonne santé financière avec une capacité d'emprunt. C'est pourquoi nous nous sommes attachés à gérer plus particulièrement les dépenses de fonctionnement et dégager ainsi une meilleure épargne brute.

Depuis notre prise de fonction, nous avons augmenté celle-ci de plus de 20%, et cela sans impacter les dotations aux ressources humaines ni celles des aides aux nombreuses associations et au sport.

Nous avons ainsi pu rembourser les emprunts et être maintenant à un endettement de la ville de moins de quatre ans. Cela nous permet de réinvestir à nouveau.

Nous avons une commune attractive, avec des commerces et des entreprises dynamiques et un centre-bourg que nous allons revitaliser. Nous continuerons pour que les générations futures soient fières de ce qu'auront fait leurs prédécesseurs et aient toujours le plaisir de vivre dans une ville agréable.

C'est cette vision qui nous anime au quotidien.

Bien à vous,

Monsieur le Maire vous reçoit sur rendez-vous :

☎ 02 99 04 82 06 ✉ carine.guerin@vernsurseiche.fr

*Le maire
Stéphane Labbé*

Décorons l'arbre symbole du jumelage avec Schwalbach

Pour célébrer les 30 ans du jumelage, nos amis allemands ont été accueillis quelques jours à Vern en juin 2022. Pour l'occasion, un arbre symbole a été planté par les Maires et les comités de jumelage des deux communes au niveau du vallon du Peillac.

À Schwalbach, les habitants décorent des pierres qu'ils déposent au pied d'un arbre pour transmettre un message bienveillant aux prochains qui les découvriront. Nous vous proposons, aujourd'hui, de décorer notre arbre symbole de la même manière. De plus, l'arbre ayant été planté en l'honneur de Magda Hollander-Lafon, victime de la Shoah, l'arbre et les pierres seraient également un symbole de paix en Europe.

Des enfants des écoles Noël du Fail et La Chalotais ont déjà participé en décorant leurs propres galets et en les déposant au pied de l'arbre en présence du Maire et du comité de jumelage.

**C'est maintenant à votre tour d'habiller l'arbre symbole !
On compte sur vous pour décorer vos plus belles pierres.**



Inauguration de l'extension du cimetière

Le cimetière arrivant à saturation, il est apparu indispensable de procéder à son agrandissement. Ce qui s'est fait sur l'ancien site des ateliers municipaux. Le projet a été validé en novembre 2019 par le conseil municipal. Le chantier a réellement débuté en février 2021 pour s'achever en novembre 2021. Les 1^{res} inhumations ont eu lieu en juin 2022.



Le coût de l'opération s'élève à 460 884 €. La maîtrise d'œuvre a été assurée par Sitadin, cabinet paysagiste à Rennes. Les travaux de réseaux et de voirie ont été confiés à la société Eiffage et les travaux de maçonnerie et d'aménagements paysagers à la société Jourdanière Nature.

L'objectif était de réaliser un aménagement dans une ambiance paysagère naturelle avec des espaces

verts et plantations, tout en veillant à limiter les coûts d'entretien, et permettant le repos avec un ajout de bancs et chaises.

Une nouvelle entrée a été réalisée, dotée d'appui vélos et d'un parvis couvert pour permettre aux familles de se retrouver à l'abri. Les allées ont été étudiées pour être plus faciles d'accès pour les véhicules intervenant dans le cadre d'opérations funéraires et pour les personnes à mobilité réduite.



Extinction de l'éclairage public, économisons l'énergie, favorisons la biodiversité

À partir du lundi 15 mai, et jusqu'au 15 août, l'éclairage public sera coupé toute la nuit, sauf entre 1h et 6h sur la zone autour du site SEVESO.

Cette coupure doit permettre :

- De réduire la facture d'électricité et de mieux maîtriser l'énergie ;
- De réduire la pollution lumineuse qui a des effets néfastes sur l'environnement et la biodiversité ;
- De réduire les nuisances de pollution lumineuse impactant les riverains.



Cette extension a permis de compléter le cimetière actuel de la manière suivante :

- création de 200 emplacements pour l'inhumation des défunts avec monuments ;
- création de 50 emplacements pour une inhumation plus « naturelle » ;
- création de 15 emplacements respectant les rites religieux d'autres confessions ;
- création de 21 cavurnes* avec plaque granit fournie ;
- création d'un espace pouvant accueillir environ 50 cavurnes*.

**Inauguration :
Samedi 17 juin, 11h,
avec visite explicative.**

Permanences d'un conseiller numérique

Dans le cadre du plan France Relance, Rennes Métropole a recruté des « conseillers numériques » pour accompagner les communes dans l'inclusion numérique. La ville accueille un de ces conseillers depuis 2022 et poursuit le projet.

Quentin Pignon, le conseiller numérique du territoire, sera présent en mairie pour effectuer des permanences :

- ▶ mardi 16 mai
- ▶ mardi 6 juin
- ▶ jeudi 22 juin
- ▶ mardi 4 juillet
- ▶ mardi 11 juillet

de 10h à 12h et de 14h à 16h, sur rendez-vous.

La prise de rendez-vous s'effectue en mairie : ☎ 02 99 04 82 04.

INFOS MUNICIPALES



CONSEILLER NUMÉRIQUE

Gérer mes biens immobiliers, une nouvelle obligation de déclaration d'occupation des biens immobiliers



Vous êtes propriétaire d'un logement ?

Le portail impots.gouv.fr s'enrichit pour vous permettre de vous conformer à la loi et déclarer les occupants de vos biens à usage d'habitation avant le 30 juin.

En 2023, des évolutions majeures interviennent en matière de fiscalité directe locale. La taxe d'habitation est supprimée pour toutes les résidences principales et tous les contribuables. La taxe d'habitation reste applicable aux autres locaux, notamment les résidences secondaires. Il en va de même de la taxation des locaux vacants.

Dans ce cadre, afin d'identifier les locaux qui demeurent taxables, la loi de finances pour 2020 a mis en place une nouvelle disposition déclarative à destination de l'ensemble des propriétaires. Ceux-ci devront, pour chacun de leurs locaux, indiquer à quel titre ils les occupent et, quand ils ne les occupent pas eux-mêmes, l'identité des occupants et la période d'occupation (situation au 1^{er} janvier 2023). Les contribuables auront jusqu'au **30 juin 2023** pour le faire. Ensuite, seul un changement de situation nécessitera une nouvelle déclaration.

Cette déclaration est ouverte et accessible depuis le service en ligne « Gérer mes biens immobiliers » à partir de l'espace sécurisé impots.gouv.fr. Pour faciliter cette nouvelle démarche déclarative, les données d'occupation connues seront pré-affichées.

SOLIDARITÉS

Plan canicule

En cas de forte chaleur, chacun de nous doit se sentir concerné de manière à ce que personne ne se retrouve sans assistance le jour où le phénomène se produit. Pour ce faire, une cellule de veille communale est mise en place chaque été.

La mairie a, de plus, l'obligation de tenir un registre nominatif qui recense les personnes âgées et handicapées. Les personnes qui souhaitent être contactées, par l'équipe de bénévoles cet été, sont invitées à se signaler avant fin mai, de préférence, à l'accueil de la mairie pour la mise à jour du registre.

En cas de fortes chaleurs, il est conseillé de respecter les gestes suivants :

- ▶ Boire régulièrement de l'eau
- ▶ Rafraîchissez-vous
- ▶ Évitez de sortir aux heures les plus chaudes
- ▶ Maintenez votre logement au frais



☎ 02 99 04 82 04

✉ mairie@vernsurseiche.fr

Le budget primitif 2023 a été voté lors du conseil municipal du 20 mars. Ce budget de mi-mandat permet d'assurer une bonne gestion des finances municipales et une maîtrise des dépenses dans un contexte économique difficile.

Malgré ce contexte particulier, marqué par la hausse exceptionnelle des coûts de l'énergie et de l'inflation, le budget 2023 prévoit :

- le maintien des taux de la fiscalité locale (taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties) et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale ;
- un budget dédié aux ressources humaines en hausse, pour un total de 4,455 millions, afin de répondre à l'augmentation du point d'indice des agents et pour financer les dispositifs de reconnaissance professionnelle ;
- des investissements pour 3,955 millions pour réaliser nos projets, tout en ayant le soucis de poursuivre le désendettement de la commune ;
- le maintien des aides directes pour nos associations (près de 619 000 €) tout en continuant à prendre en charge le surcoût des charges indirectes.

Enfin, nous continuons d'engager fortement notre ville sur la voie de la transition énergétique et écologique. Nous nous voulons à la fois gestionnaires et bâtisseurs pour votre ville et ce pourquoi nous avons été élus : une ville dynamique où il fait bon vivre.

Monique Lenormand, adjointe aux finances

LE BUDGET 2023 EN CHIFFRES



Le budget primitif 2023

13,8

millions d'euros



Le budget consacré aux dépenses d'équipement en 2023

4

millions d'euros



Les effectifs de la Ville en 2023

138

agents (représentant 100,4 emplois équivalents en temps pleins)



Les charges de fonctionnement

8,1

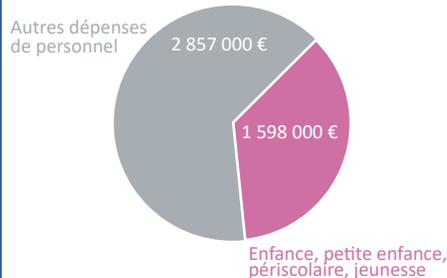
millions d'euros



Focus

Le budget de fonctionnement réel prévisionnel s'élève à 8,074 millions d'euros dont 4,455 pour les ressources humaines. Nous vous présentons ici un focus pour le domaine de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse.

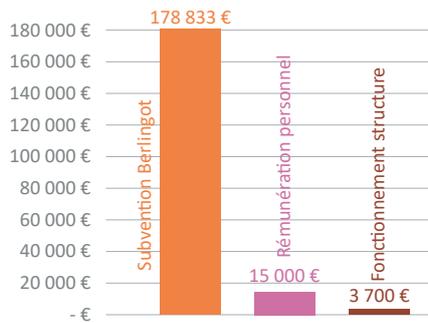
RÉPARTITION DANS L'ENVELOPPE GLOBALE DES RESSOURCES HUMAINES



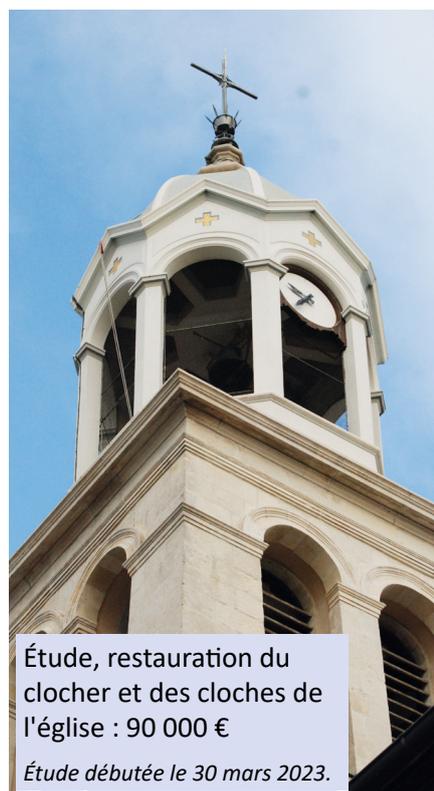
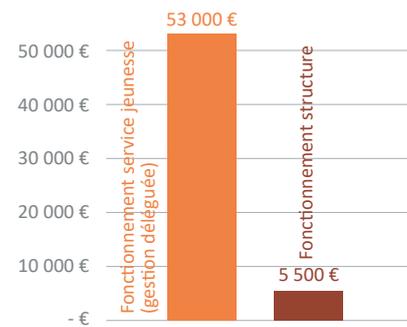
ENFANCE, PÉRISCOLAIRE, RESTAURATION



PETITE ENFANCE



JEUNESSE



Les investissements 2023 projetés pour un total de 3,955 millions

Les investissements significatifs inscrits au budget primitif 2023 comprennent des opérations engagées sur 2022 et qui seront terminées sur 2023 pour 570 000 €.

Ce projet de budget primitif comprend, en outre, des investissements nouveaux :

- Rachat des biens immobiliers portés par Rennes Métropole : 1 405 000 € ;
- Programme de maintenance et d'amélioration des bâtiments : 429 000 € ;

- Opération de rénovation (dont énergétique du complexe de La Chalotais) : 230 000 € ;
- Acquisition de véhicules pour les services techniques : 190 000 € ;
- Mise en place d'un dispositif de vidéo protection : 150 000 € ;
- Acquisition de logiciels finances, RH et population : 130 000 € ;
- Étude, restauration du clocher et des cloches de l'église : 90 000 € ;
- Modernisation et extension éclairage de la base de kayak : 28 900 € ;

Étude en cours pour la rénovation du complexe de la Chalotais

Une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la rénovation du complexe de la Chalotais a été attribuée à la SemBreizh qui, aux côtés des cabinets CDLP et Impulse et grâce à son expérience solide en matière de rénovation énergétique, accompagnera la collectivité dans son projet de rénovation.

D'abord, un diagnostic du bâtiment va être mené afin d'analyser l'ampleur de la réhabilitation. En fonction du diagnostic dégagé, la SemBreizh doit proposer à la collectivité différents scénarios de réaménagement qui pourraient même aller jusqu'à une démolition-reconstruction d'une partie de l'ouvrage. Ensuite, sur la base du scénario retenu, la commune sélectionnera vers le mois de février 2024 un maître d'œuvre qui devra établir le programme de

réhabilitation. Enfin, une fois le projet de restructuration défini et la consultation des entreprises faite, les travaux pourraient démarrer au 1^{er} semestre 2025.



ENFANCE

Classes de découverte, ça repart

La période de crise sanitaire avait fortement réduit voire supprimé l'organisation de classes de découverte ces 3 dernières années. L'année 2023 verra le retour de ces classes de découverte.

La classe de découverte est un moment qui permet à l'enfant de quitter le cadre de la classe, de rompre avec ses habitudes pour en découvrir d'autres.

Ces séjours ont pour objectifs de :

- Susciter la curiosité, l'envie d'apprendre
- Expérimenter les connaissances et compétences
- Apprendre à vivre ensemble, à être solidaire
- S'enrichir en découvrant de nouveaux lieux, de nouvelles personnes, de nouvelles expériences, de nouvelles cultures...

Les séjours vont ainsi se succéder jusqu'à la fin de l'année scolaire.

► **Du 9 au 11 mai**, 39 enfants de grande section de l'école maternelle Noël du Fail prendront la direction de Plevenon (Côtes-d'Armor) pour un séjour de découverte du milieu marin (mer, pêche, patrimoine naturel et culturel). Deux Atsem de la commune accompagneront enfants et enseignants pour ce séjour.

► **Du 22 au 26 mai**, deux classes de CM2 partiront, à la journée, à Rennes pour une découverte de l'art urbain et de son évolution (mosaïque Odorico, Graffs, ...). À travers ce parcours est également prévu une visite du parlement et la découverte du slam.

► **Les 25 et 26 mai**, une classe de CE2/CM1 et une classe de CM2 mettront le cap vers Sarzeau (Morbihan). Au programme : visite des marais salants, visite du Château de Suscinio, promenade entre terre et mer.

► Autre rivage pour les CM1/CM2 de l'école Notre-Dame qui prendront la direction de Saint-Pol-de-Léon (Finistère) pour un séjour consacré aux sports nautiques et aux activités scientifiques.

La municipalité a décidé de favoriser ces projets de séjours sous la forme d'un soutien financier à hauteur de 5 116€ et la participation de 2 Atsem municipaux au séjour de l'école maternelle Noël du Fail.

Inscriptions scolaires 2023-2024

Les inscriptions scolaires 2023-2024 sont ouvertes pour les enfants nés à partir de 2020. Pour ceux nés en 2021, une confirmation sera donnée après la commission de dérogation scolaire fin mai / début juin.

La démarche est à réaliser via le Portail Familles. Et, pour toute première connexion, un formulaire de création de compte est à transmettre sur le mail portailfamilles@vernsurseiche.fr Pour chaque nouvelle inscription scolaire, joindre un justificatif de domicile, un livret de famille ou un acte de naissance.

Un enseignement bilingue français/breton est également proposé à l'école Noël du Fail. Une inscription peut être effectuée de la maternelle au CP*.

Plus d'infos ? Service Éducation et vie de la cité ☎ 02 99 04 82 04

* à partir du CE1, inscription possible sous conditions, informations en mairie.

Je gagne de l'argent de poche en travaillant pour ma commune

Le dispositif « Argent de poche » offre la possibilité aux jeunes vernois de 16 à 21 ans d'effectuer des petits chantiers, à l'occasion des congés scolaires et de recevoir en contrepartie une indemnisation.

Les jeunes exerceront leurs missions selon le cadre réglementaire suivant :

- une ½ journée d'activité de 3 heures par jeune et par jour ;
- une rétribution de 5 € par heure, soit 15 € par jour ;



- Un nombre de missions limité par jeune et par an, à 20 jours pour la période d'été (juillet, août et septembre) et à 10 jours pour chacune des autres périodes de congés scolaires.

Les chantiers susceptibles d'être proposés présentent un caractère éducatif et formateur dans une démarche citoyenne (aide aux rangements des écoles, à la médiathèque ou à la restauration scolaire, archivage dans les services administratifs, aide à la restauration scolaire, accompagnement sur les chantiers techniques...). Les missions seront encadrées par les professionnels municipaux, garants de la sécurité

des jeunes. Elles se dérouleront pendant les prochaines vacances d'été **du 8 juillet au 31 août 2023.**

Si vous avez entre 16 et 21 ans (avec une priorité pour les 16-18 ans) et que vous souhaitez « gagner de l'argent de poche », vous pouvez retirer un dossier d'inscription en mairie, à La Passerelle ou le télécharger sur le site de la Ville dans la rubrique

 vie-quotidienne > jeunesse > dispositifs-jeunesse > argent-de-poche.

Il sera disponible à compter du **lundi 15 mai** et sera à retourner en mairie au plus tard le **samedi 10 juin.**

Le plein d'idées pour ton été !!

► SUR PLACE, DANS MA COMMUNE :

• Passer du bon temps

Me divertir à la Passerelle avec des activités de loisirs dès la fin du CM2, des séjours multisports, l'accueil libre à la Passerelle. Le programme d'activité sera disponible le **mercredi 14 juin**, à la Passerelle, au Centre des Marais et sur les réseaux sociaux.



Attention à la fermeture estivale. La Passerelle (maison des jeunes) est ouverte du **lundi 10 juillet** et du **lundi 21 août** au **vendredi 1^{er} septembre 2023**, du **lundi au vendredi.**

• Me sentir utile

M'engager dans ma commune avec le dispositif « Argent de poche » : aide au classement, au tri, aide à la restauration... Différentes missions pour les jeunes de 16 à 21 ans. Le dossier est à retirer à la mairie ou à la Passerelle.

► OU AILLEURS :

• Changer d'air

Partir en vacances entre amis ? C'est possible avec le dispositif « Bourse été » de Rennes Métropole pour les jeunes de 16 à 20 ans. Réalisation d'un projet de vacances dans un rayon de 350 km autour de Rennes.



• M'engager, être volontaire

Être bénévole en participant à un chantier de jeunes bénévoles en Bretagne, c'est s'investir bénévolement pendant 1 à 3 semaines dans une réalisation collective, par exemple restaurer un four à pain, nettoyer une rivière. C'est aussi rencontrer d'autres jeunes de milieux, de nationalités différentes et partager une expérience de vie de groupe. C'est possible à partir de 14 ans, en France ou à l'étranger (pour les majeurs).



Plus d'infos ? auprès de Martine Hamon au SIJ (Service Infos Jeunes) situé à la Passerelle.

 infosjeunes@centredesmarais.asso.fr

 07 50 59 16 48

La Passerelle  Chemin des Marais

 02 99 62 18 55  la.passerelle@centredesmarais.asso.fr

 www.centredesmarais.asso.fr

Inaugurons les nouvelles plantations et aménagements de l'Arboretum



Inauguré en 2021, l'Arboretum continue d'évoluer au gré des saisons et des naissances. Fin mars, de nouveaux arbres ont été plantés et des aménagements sont planifiés pour l'été.

Le 10 juin prochain, les familles seront accueillies à l'arboretum pour inaugurer la plantation des arbres qu'elles ont choisis pour la naissance de leurs enfants. Cette année, 32 arbres ont été plantés et sur chacun d'eux figurera le

prénom et l'année de naissance d'un petit Vernois.

Cette rencontre conviviale et familiale est ouverte à tous.

En attendant, vous pouvez déjà profiter de l'arrivée des beaux jours pour vous accorder une pause détente dans ce bel espace naturel où le chemin vient d'être finalisé.

Des bancs seront également installés prochainement.

Ouverture de la plage, ensemble préservons notre environnement

► La plage sera ouverte du samedi 1^{er} juillet au jeudi 31 août 2023, tous les jours de 14h à 19h.

Pour rappel, l'accès et la baignade sont interdits aux enfants de moins de 8 ans non accompagnés par un adulte.

Comme chaque année, nous comptons sur le civisme de chacun pour que ce bel espace naturel soit respecté et que chacun puisse le fréquenter dans des conditions agréables :

- repartez avec vos déchets. Des bacs sont à disposition sur les parkings ;

- les fumeurs sont invités à ramasser leurs mégots, un départ de feu est vite arrivé ;

- les barbecues et feux de camp sont interdits. Pour assurer la sécurité de tous, éviter les incendies et limiter les dépôts sauvages, les barbecues en libre-service ont été retirés. Les espaces de pique-nique restent à votre disposition.

Nous vous remercions de respecter les lieux et de vous conformer au règlement du site.



À l'agenda

#SaveTheDate!

DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS INDIVIDUELS

**MERCREDI 7 JUIN
16H30 - 17H30
PLACE DES DROITS DE L'HOMME**

Pour un pavillon ou un rez-de-jardin, demandez votre composteur gratuit en plastique recyclé (300 litres) après avoir pris connaissance des conditions générales de mise à disposition.

Un court atelier sur le compostage sera proposé avant la récupération du kit (30 min).

Places limitées (18 composteurs).

Sur inscription :

🌐 metropole.rennes.fr, rubrique vos démarches déchets en ligne > compostage.

Frelon asiatique, les pièges de printemps déconseillés

CADRE DE VIE

La FGDON 35 (Fédération des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) nous informe qu'elle ne reconnaît pas comme une technique de lutte fiable les dispositifs de piégeage chez les particuliers du frelon asiatique.

Entre 2014 et 2018, FGDON 35 a cru au piégeage et l'a expérimenté à grande échelle sur différents territoires d'Ille-et-Vilaine, mais :

- il n'a été observé aucune différence dans l'évolution annuelle des foyers sur les territoires piégés et les territoires non piégés ;
- le manque de sélectivité vis-à-vis des autres pollinisateurs est probablement pire en termes d'impact sur la biodiversité que le frelon asiatique lui-même.

C'est pourquoi la FGDON35 n'encourage le piégeage que dans le cadre de la protection passive des ruchers par les seuls apiculteurs et non à titre de lutte préventive par un réseau mal maîtrisé de particuliers.

La démarche à adopter en cas de découverte d'un nid actif de frelons asiatiques dans votre jardin :

restez impérativement à distance et appelez la FGDON35. La destruction des nids de frelon asiatique bénéficie d'une prise en charge financière si cette procédure est respectée.

☎ 09 75 53 57 91

✉ secretariat@fgdon35.fr



Attention aux chenilles processionnaires

Avec les beaux jours reviennent les chenilles processionnaires du pin. En effet, c'est en début d'année qu'elles sortent de leur nid. Malgré l'installation de pièges autour des pins, beaucoup parviennent tout de même à descendre au sol. Une fois arrivées au sol, il n'y a plus rien à faire à part attendre qu'elles s'enfouissent dans la terre pour entrer au stade de chrysalide.



Il faut alors faire attention : ses poils sont urticants et sont susceptibles de provoquer des allergies chez l'humain, pouvant aller au choc anaphylactique. Le risque est également présent pour les animaux domestiques : ils risquent notamment une nécrose de la langue.

Alors en attendant qu'elles s'enfouissent, attention aux chenilles !

Plus d'informations :

🌐 www.vernsurseiche.fr, rubrique cadre de vie > environnement > gestion des nuisibles



CONSEILS DE JARDINIERS

La gestion différenciée



► C'est quoi ?

C'est adapter la gestion à chaque espace vert en fonction de sa vocation, de sa fréquentation et de sa situation. Les espaces moins fréquentés présenteront un caractère davantage naturel, avec une gestion extensive (par exemple fauche tardive), voire en libre évolution. Les espaces les plus fréquentés, à l'inverse, feront l'objet d'une gestion intensive (entretien régulier).

► Quels objectifs ?

Les objectifs de la gestion différenciée sont nombreux, le premier étant de favoriser la biodiversité. La gestion différenciée permet également de limiter la consommation de ressources naturelles ou encore de mettre en valeur des ambiances différentes selon les espaces.

► Comment mettre en place la gestion différenciée dans mon jardin ?

Pour mettre en place la gestion différenciée chez soi, il faut déterminer un espace en végétation spontanée. Cela peut être une bande de 2 ou 3m², le pied des arbres, voire un jardinet dédié en libre évolution. Pour donner un coup de pouce, il est possible d'y semer un mélange de prairie fleurie. Cet espace d'herbes et de fleurs hautes regorgera bientôt de nombreux insectes comme les papillons, qui permettront la pollinisation de nombreux végétaux.

Il est conseillé de tondre, ou même mieux si possible, de faucher cet espace en automne, voire une année sur deux. Par exemple, les coccinelles peuvent passer l'hiver dans les herbes hautes ; elles iront pondre au printemps sur les plantes attaquées par les pucerons.

Lors de la tonte, il est préconisé de commencer par le centre de la zone, afin de laisser la faune qui y réside s'échapper par les côtés.

Rendez-vous du 11 au 17 mai pour une édition originale de la fête de la Bretagne : Vern en Fêtes, Goueliou Gwern



L'événement breton « Vern en Fêtes » est organisé en partenariat avec les associations qui font vivre la Bretagne au quotidien, mais également avec les structures culturelles volontaires.

« Après une première édition allégée en 2022, nous vous proposons, cette année, une programmation complète autour d'ateliers de pratiques artistiques, d'expos, d'un fest-noz... Le programme est varié ! Alors venez nombreux à cette édition 2023 pour partager, découvrir, expérimenter, danser, chanter, en famille et entre amis ! Inscrivez dès à présent cet événement festif et convivial dans votre agenda ! » Sébastien Girard, conseiller municipal

ACCUEILS PÉRISCOLAIRES Activités autour de la Bretagne

JEUDI 11 MAI

► Restaurants scolaires

- 12h : Repas breton et animation du Bagad



► Le Volume

- 19h : Apéro-échange avec l'association les Godillots Vernois *

VENREDI 12 MAI

► Hall du Volume

- 19h : Concert de harpes du Suet et de l'école de musique de Cesson-Seigné



SAMEDI 13 MAI

► Marché

- 10h : Animation des Gars de Vaugon et réalisation d'une mosaïque sur le thème de la Bretagne avec Mosaïque et Tesselles

► Le Volume

- 9h30-12h : Vente du timbre collector par le Philatélic' Club Vernois et exposition de cartes postales
- 10h30 : Animation jeux de société autour de la Bretagne
- 11h : Vernissage de l'exposition de Damien Ouvrad, « Le goût des couleurs de Bretagne »



► EHPAD

- 14h30-17h : Après-midi festif et ludique ouvert à tous
- Salle des fêtes de la Chalotais
- 20h30 : Fest-noz (Bagad Kadoudal et Ourawen) et galettes saucisses. Jauge limitée à 400 personnes (pas de réservation).

DIMANCHE 14 MAI

► Centre-ville

- À partir de 8h : Printemps d'Vern

MARDI 16 MAI

► Le Volume

- 20h : Projection-rencontre « La Bretagne par le sentier des douaniers » en présence de Jean-Luc Diquélou, réalisateur *



MERCREDI 17 MAI

► Centre Social des Marais

- 14h30-17h : Ateliers cuisine parents-enfants
- La Passerelle
- 14h30-17h : Jeux bretons et temps convivial
- Ile aux enfants - ALSH
- 17h-18h : Goûter breton parents-enfants

Plus d'infos :

- 🌐 www.vernsurseiche.fr
- 🌐 centredesmarais.asso.fr
- 🌐 levolume.fr ☎ 02 99 62 96 36
- * réservation conseillée auprès du Volume

En partenariat avec : Association des Festivités Vernois, Bagad Kadoudal, Centre culturel Le Volume, Centre Social des Marais, C.R.I. du Suet, Des Gars de Vaugon, Div Yezh Gwern, EHPAD Résidence le Clos d'Orrière, Mosaïque & Tesselles, Philatélic' Club Vernois, USV Randonnée pédestre

9 MAI > 5 JUIN - LE VOLUME

Exposition « Le goût des couleurs de Bretagne »
de Damien Ouvrad
Aquarelles
Entrée libre / Tout public

2 > 31 MAI - HALL DE L'EHPAD

Exposition photo de Jean-Maurice Colombel
Sur le thème de la Bretagne
Vernissage le vendredi 5 mai à 17h30
Entrée libre / Tout public

Dimanche 14 mai, venez fêter le Printemps et la Bretagne dans votre centre-bourg !

VIE CULTURELLE

L'Association des Festivités Vernaises (AFV) vous invite le **dimanche 14 mai** à son évènement le Printemps d'Vern. Comme chaque année, il se composera d'une grande braderie et de nombreuses animations en plein air, avec notamment la tenue d'un concours de sonneurs.

Braderie

Un grand vide-grenier prendra place rue de Châteaubriand, rue de la Libération, rue du Pré Auvé ainsi que place de la Mairie, de 8h à 18h, vous laissant le temps de venir faire de bonnes affaires tout au long de la journée. Buvettes et restauration seront présentes à 3 endroits différents de la manifestation : place de la Mairie, place des Droits de l'Homme et aux jardins du Clos d'Orrière.

Animations

La journée sera ponctuée de plusieurs animations et les activités ne manqueront pas.

Sur la place des Droits de l'Homme, vous trouverez un stand de jeux en bois, une exposition de 2 roues (motos et vélos vintage) ainsi qu'une scène musicale où 2 groupes se produiront

au courant de la journée. L'association des talents Vernois, artisans de chez nous, y tiendront également un stand, où ils exposeront leurs savoir-faire (bijoux, tableaux, peintures...). Petits et grands enfants quant à eux trouveront manèges et stand de barbe à papa sur la place de la Poste.

Concours de sonneurs

L'association Bodadeg Ar Sonerion organisera une épreuve du concours des championnats de Bretagne. Venez assister aux qualifications et encourager des couples de sonneurs biniou koz / bombarde et cornemuse / bombarde. Le cercle celtique Kadoudal dansera sur le terroir de haute-Bretagne interprété par les couples : mazurka, en avant deux, polka ou pilé menu seront au rendez-vous.

D'autres concours « Open » auront lieu en simultanément, celui de soliste bombarde, soliste cornemuse et ensemble batterie. Cette compétition fera partie de Vern en Fêtes et aura pour cadre les jardins du Clos d'Orrière.

Informations pratiques

Un parking pour les personnes à mobilité réduite sera mis en place derrière l'ancienne caserne des pompiers, 1 avenue de la Chalotais.

Pour réserver un stand de braderie, rendez-vous aux permanences au Centre des Marais qui auront lieu de 10h à 12h tous les mercredis et samedis jusqu'au 10 mai inclus. Le tarif est de 5€ l'emplacement (environ 2m50 x 3m).

Plus d'informations :

✉ contact@afv-vernurseiche.fr

☎ 06 37 11 61 33

Grande inauguration du parvis du Volume en musique

16 ans après son ouverture au public, le centre culturel Le Volume continue d'évoluer avec son nouvel aménagement. À l'occasion de la fête de la musique, venez inaugurer son nouveau parvis.



Les études de rénovation ont été amorcées dès septembre 2021 par un groupe de travail municipal, en collaboration avec le cabinet d'architecture morbihannais Atelier Ersilie. L'objectif était de faire de cet espace public un parvis digne de l'équipement culturel et un vrai lieu de rencontres.

Après 8 mois de travaux, le site se compose aujourd'hui d'une place urbaine plane liée au Volume par des gradins adaptables en espace scénique, entourée d'un jardin ornemental marquant l'entrée du bâtiment, ainsi que d'un jardin plus naturel vers le passage souterrain. L'espace est entièrement consacré aux mobilités douces avec une priorité donnée aux piétons.

Afin de vous présenter ce nouvel espace de vie et de rencontres, une inauguration est organisée le

**Mercredi 21 juin,
à partir de 19h,
devant Le Volume.**

Programme de la soirée :

- ▶ 19h : discours officiel et coupure du ruban d'inauguration
- ▶ 19h15 : apéro accompagné par la musique du Suet
- ▶ 20h – 21h : concert du Bagad
- ▶ 21h – 22h : prestation musicale
- ▶ À partir de 22h : DJ, restauration et buvette

On vous attend nombreux !

Les communes de Bourgbarré, Chantepie, Corps-Nuds, Nouvoitou, Saint-Armel et Vern-sur-Seiche s'associent le temps d'un week-end – du 26 au 29 mai - pour l'organisation d'un événement festif centré autour des arts de la rue : l'occasion d'initier une coopération de territoire en matière culturelle.

S^T ARMEL - VENDREDI 26 MAI

Buvette et restauration.

► **Place de l'église – 18h**

- **Concert de Léo Lampion**
(Chanson française)

Léo Lampion est un jeune auteur-compositeur aux chansons conçues comme de petits contes. Croque-notes écumant les mauvais lieux, voyous au grand cœur, ogres un peu trop perfectionnistes... C'est toute une galerie de personnages qui est croquée, sur des airs empruntant tout à tour au folk, au blues, au jazz... À recommander à toutes les personnes gourmandes de mots !

► **Place de l'église – 20h**

- **Mr Pok et ses Gloups par Fanfare Gloups**
(Fanfare et déambulation)

Dans sa belle redingote rouge et malgré son chapeau haut de forme, pas facile pour Mr Pok d'assurer le concert qu'il mène à la baguette. Contrairement à ses Gloups, il nous apparaît comme rigide et ne peut s'empêcher de tout contrôler. Car oui, face à la pression du jugement en public, pas facile pour Mr Pok de lâcher prise. Le trop plein semble proche... Mr Pok et ses Gloups est un spectacle musical qui raconte par l'image, où se mêlent manipulations d'objets et théâtre corporel, avec quatre musiciens disons... différents.

NOUVOITOU - SAMEDI 27 MAI

Buvette.

► **Église – 14h**

- **Concert de l'ensemble de Musiques Actuelles de l'École de musique et danse du Suet**

Oasis, Nirvana, REM, ça vous rappelle quelque chose ? Les élèves du Suet accompagnés de leur professeur Pierre Patinec vous emmènent en voyage dans la musique pop des années 80-90.

► **Église – 15h**

- **Oignon par la C^{ie} Le Ventre**
(Spectacle de théâtre de rue)

Une femme raconte, « Parait que pour dormir il faut faire le vide, mais comment fait-on quand ça ne s'arrête jamais ? Et puis penser à rien, c'est pas possible... car quand tu penses à rien, tu ne penses pas à rien, tu penses au fait de penser à rien... Si on se remplit tout le temps à quoi on tente d'échapper ? » En tirant les fils de ses peurs du vide et en laissant aller ses souvenirs, les couches d'oignon s'enlèvent... Allez, on tente de lâcher prise ! Une quête du saut dans le vide avec claquettes et oignons.

CORPS-NUDS – SAMEDI 27 MAI

Buvette et petite restauration.

► **Étang – 19h30**

- **Fanfare Beurre Suc' - École de musique et danse du Suet**

Avec un répertoire aux sonorités festives, la fanfare créée à la rentrée scolaire 2021-2022, réunit désormais une quinzaine de musiciens. Invoquant instruments à vent (cuivres et bois) et percussions, elle s'adapte parfaitement aux événements extérieurs.

► **Étang – 20h30**

- **Le Rendez-vous du Tout-Monde par la C^{ie} Engrenage[s]**
(Spectacle à danser)

Danses sacrées, danses sociales, danses de couples, danses de club, le « Rendez-vous du Tout – Monde » vous invite à traverser un éventail de danses à partager. Des grands royaumes d'Afrique, en passant par certaines des îles des Taïno – plus connues sous le nom de « Caraïbe » aujourd'hui, sans oublier de s'arrêter dans de grandes Villes-Monde des États-Unis, le Griot Urbain vous invite à remonter le fil d'histoires de danses qui nous lient les uns aux autres, à l'occasion d'une grande fête irrésistible.



Au programme, un cocktail de rendez-vous pour toute la famille : des spectacles gratuits, du théâtre, de la musique, des moments de convivialité ! Le tout agrémenté de moments musicaux avec les élèves de l'école de musique et danse du Suet et l'École de Musique sur la Rive Sud.



BOURBARRÉ – DIMANCHE 28 MAI

Buvette et petite restauration.

► Étang – 13h30

● **Plein feu sur les vents ! - École Musique sur la Rive Sud**

En préambule du spectacle du groupe Fatras, les apprentis musiciens de Musique sur la Rive Sud proposeront un avant-concert varié, mettant de l'avant les instruments de la famille des vents dans un programme de duos, trios et quatuors constitués de saxophones, bassons, flûte traversière, violon ou encore guitare !

► Étang – 14h30

● **À l'épreuve des pavés par la C^{ie} Fatras**
(Spectacle théâtral et musical)

Sept détenus ont suivi des ateliers de musique en prison et sont exceptionnellement autorisés à donner un concert en semi-liberté sous la surveillance de Didier Kerbrat, leur « maton ». Le concert ne se déroulera pas comme un long fleuve tranquille et au fil des imprévus ces détenus et leur surveillant, que tout semble opposer, se découvriront des similitudes. Véritable concert et pièce de théâtre à part entière, l'humour et les émotions mêlés à la mise en scène rythmée, tout cela servi par d'excellents musiciens, un chanteur charismatique et un maton à fleur de peau.

CHANTEPIE – DIMANCHE 28 MAI

Buvette.

► **Place des Marelles – 18h30**

● **Hop! par la C^{ie} Fracasse de 12**
(Spectacle burlesque rythmé et chorégraphié)

Sous l'influence rigoureuse et délirante de leur chef, ces employés municipaux balaient les idées reçues sur leur profession. Quand les instruments de travail se transforment en instruments de musique, toute la poésie de ce quartet décapant se dévoile, dans un ballet urbain fait de chorégraphies dépoussiérantes, rythmes abrasifs et chants recyclables. Avec ces employés municipaux, la morosité n'a qu'à bien se tenir ! Hop! un spectacle qui Fracasse !

VERN-SUR-SEICHE – LUNDI 29 MAI

► **Le Volume – 17h30**

● **Queen-A-Man par la C^{ie} Ô Captain mon Capitaine**
(Hommage chorégraphique et sensible à Freddie Mercury)

Le 24 novembre 1991, Farrokh Bulsara décède des suites du Sida. Trente ans plus tard, l'équipe masculine de majorettes Queen-A-Man, menée par leur capitaine bretonne, décide de lui rendre hommage et crée un spectacle en son honneur. Élégamment vêtus, moustaches et bâtons au vent, ils dédient leur show à Farrokh, mieux connu sous le nom de Freddie Mercury, chanteur et leader charismatique du non moins mythique groupe de rock Queen. Freddie Mercury, figure hors norme, avait seulement 45 ans quand il s'est éteint. C'est aussi la moyenne d'âge de l'équipe : un hommage chorégraphique et sensible par des fans pas tout jeunes... mais pas si vieux !

Un Weekend à la Rue est un festival intercommunal organisé par les communes de Bourbarré, Chantepie, Corps-Nuds, Nouvoitou, Saint-Armel et Vern-sur-Seiche. Avec le soutien de Rennes Métropole et la région Bretagne, en partenariat avec le réseau STAR et Zanzan Films.

Retrouvez le programme détaillé en Mairie, au Volume et dans d'autres lieux culturels de la Métropole.

L'accès à l'ensemble de l'événement est gratuit. Soyez curieux, venez nombreux !

✉ unweekendalarue@gmail.com

☎ 02 99 62 96 36





Découverte de la plongée sous-marine

Le club de Plongée Chartres-Espérance subaquatique (CESA) organise des baptêmes de plongée sous-marine ouverts à tous. Les participants doivent avoir plus de 10 ans et une autorisation parentale est nécessaire pour les mineurs.

Judis 11, 25 mai et 15 juin
20h
Piscine de la Conterie

Inscription obligatoire. Gratuit.

Contact et réservation :

✉ cesa@cesa-plongee.org

🌐 cesa-plongee.org



L'agenda événementiel de l'AFV

L'Association des Festivités Vernaises vous invite, d'ores et déjà, à réserver les dates de ses futures manifestations et événements placés sous le signe de la convivialité, du partage et de l'accessibilité !

► **Dimanche 14 mai : Le Printemps d'Vern** célébrera en même temps Vern en Fêtes. Vide-greniers, stands d'artisanat local et concours desonneurs seront présents dans votre centre-bourg tout au long de la journée. Un évènement organisé en collaboration avec les associations de Vern à travers le monde et le Bagad Kadoudal. Inscriptions au vide-greniers au Centre Social des Marais les mercredis et samedis jusqu'au 13 mai, 10h-12h. 5 € l'emplacement de 2,50m x 3m.



► **Samedi 24 juin : le Festival Le Feu au Lac** prendra la forme cette année d'une fête sur toute la journée dans le centre-ville de Vern. Plusieurs scènes musicales, nombreuses animations et le célèbre feu de Saint-Jean seront au rendez-vous, encore plus proche de chez vous.



► **Vendredi 14 juillet : le Feu d'Artifice**, célébrant la fête nationale sera un son et lumière qui sera tiré depuis la vallée de la Seiche.

Le Centre de Réadaptation du Patis Fraux vous ouvre ses portes !

Vendredi 26 mai, de 13h30 à 17h15, venez à la rencontre des équipes du Centre de Réadaptation du Patis Fraux (ouvert à tous).

Lors de cette journée, l'établissement aura le plaisir de vous proposer de visiter les locaux (sur inscription), d'échanger avec les professionnels de tous les services, de tester la réalité virtuelle ou encore de participer à des séances d'activité physique adaptée.

Le Patis Fraux, gère 9 services qui prennent en charge et accompagnent des personnes en situation de handicap afin de favoriser une meilleure autonomie et/ou un retour à l'emploi. L'association porte ainsi des activités de soins médicaux de rééducation et de restauration fonctionnelle du rachis et des activités médico-sociales de réadaptation professionnelle, d'accompagnement individuel et d'hébergement. Ces activités sont complétées par la Maison Sport Santé, Patis Form qui accueille tout public souhaitant développer ou reprendre une activité physique ou sportive tournée vers la santé et le bien-être. Enfin, l'établissement développe son centre de formation Patis Learn.

Informations et inscription :

☎ 02 99 04 83 83

🌐 www.billetweb.fr/portes-ouvertes-patisfraux



Tous nos évènements sont pensés depuis 2022 pour être accessibles au plus grand nombre, d'un point de vue financier ainsi qu'en termes de mobilité avec notamment un parking PMR dédié à proximité.

Encore de belles occasions pour se rencontrer, se retrouver, en famille ou entre amis et faire vivre notre commune, telle est la vocation de notre association.

Suivez notre actualité sur Facebook
@Association des Festivités Vernaises

Plus d'infos

✉ contact@afv-vern-sur-seiche.fr

Vous souhaitez passer de « l'autre côté » en devenant bénévole ?

✉ benevoles@afv-vern-sur-seiche.fr

Treizième édition de la Fête du théâtre



Vendredi 9 et samedi 10 juin, salle de la Chalotais. Pour sa 13^e édition, le Centre Social des Marais vous proposera des ateliers ainsi qu'un spectacle de théâtre d'amateurs le samedi soir.

► **Vendredi, 19h** : les jeunes des ateliers cirque vous présenteront des numéros sur lesquels ils ont travaillé durant la saison passée.

► **Vendredi, 20h** : « Le plongeon » une pièce de Karl Valentin.

► **Samedi, 14h** : représentations des ateliers théâtre. Une innovation cette année, des jeunes inviteront leurs parents à participer à une séance « Au théâtre chers parents » qu'ils animeront. Un atelier intergénérationnel prendra la suite.

► **Samedi, 20h** : « La guerre des salamandres » par la C^e Théâtre de l'arrière cour. Une comédie écolo-sociale d'anticipation écrite en 1936 par Karel Čapek. Le spectacle sera suivi d'un échange avec les comédiens, en collaboration avec l'association vernoise « la Parvole ».

Le théâtre a cette faculté de favoriser la rencontre et le plaisir de jouer ensemble la comédie, toutes générations confondues.

Plus d'informations :

🌐 centredesmarais.asso.fr

Le 1^{er} octobre, l'USV Athlétisme relance la course de Vern : Redek à Vern

Pour ce retour, nous souhaitons un rassemblement familial, festif et convivial. Au programme, des formats plus courts accessibles à tous : 5 ou 10 km de course à pied, 10 km de marche nordique et 3 courses enfants afin que chacune et chacun prennent du plaisir seul ou en famille. Et qui dit retour, dit nouveau nom : « Redek* à Vern » ! (*courir en breton)

Toujours dans le désir que l'ambiance, les spectateurs et les encouragements soient au rendez-vous, les départs (à l'exception de la marche nordique) se feront devant la mairie et les arrivées à la salle de la Seiche.

À cette occasion, nous soutiendrons l'association « **Le Rire Médecin** » en leur faisant don des 2€ d'inscription aux courses enfants, et d'1€ par dossards pour les autres courses. Le Rire Médecin, avec ses comédiens et ses clowns, redonne aux enfants hospitalisés le droit de rire et de jouer pour mieux faire face à la maladie.

Tarifs :

- 5km : 5€
- Enfants : 2€
- Autres courses : 6€

Nous tenons d'ores et déjà à remercier tous les commerçants et entreprises

de Vern et des alentours qui, par leurs partenariats, nous apportent une très grande aide à l'organisation de cette journée et permettront d'offrir de nombreux lots par tirage au sort.

Plus d'informations – devenir bénévole/partenaire :

✉ redekavern@gmail.com

Il est désormais temps pour vous de chausser vos baskets et de défier ou challenger vos parents, vos enfants, vos collègues, vos amis, vos voisins... Les inscriptions ouvriront bientôt sur 🌐 [klikego](http://klikego.com).

Plus nous serons nombreux, plus l'association Le Rire Médecin offrira des moments de réconfort aux enfants hospitalisés. On compte sur vous.

L'équipe organisatrice.

L'ÉCHO DES ASSOS

Les commerçants à Vern en fête

Les commerçants à Vern sont en fête du 3 au 17 juin 2023 et veulent égayer votre centre-ville par une note festive à l'approche de l'été.

À vous de jouer : une grande tombola aura lieu dans les commerces participants* afin de faire gagner un vélo électrique.

Pour animer cette quinzaine commerciale, les commerçants à Vern s'associeront au « centre social en vadrouille » les 13,15 et 16 juin en offrant quelques surprises aux enfants.

Vous pourrez également retrouver vos commerçants autour d'un moment convivial « le café chouquette » lors du marché les 3 et 10 juin.

De nombreuses animations vous attendent...

*** Plus d'informations :**

🌐 lacavern.wordpress.com



US-VERN-ATHLETISME.ASSOCONNECT.COM | redekavern@gmail.com

Dimanche 1 Octobre 2023
REDEK À VERN
VALLÉE DE LA SEICHE À VERN-SUR-SEICHE

L'US Vern Athlétisme soutient l'association

20^e TERRE DE JEUN 24

PLAISIR SOLIDARITÉ CONVIVIALITÉ

le rire médecin

A partir de 9h35 : Courses enfants
• 9h35 : Benjamin/Miniimes
• 9h30 : Poussins
• 9h45 : Evén' Athlé

9h35 : Marche Nordique
10h00 : Course 5km
11h00 : Course 10km

VERS le site

📄 Inscription sur Klikego

REDEK À VERN

- je me lance le défi
- je lance le défi à ma famille
- je lance le défi à mes amis
- je réserve la date du 1er octobre 2023
- je participe

Le Tennis de Table, un sport pour toutes et tous !

Fort de 170 licenciés, l'US Vern Tennis de Table a à cœur de s'adresser à tous les publics, femmes et hommes de 4 à 80 ans et plus, valides ou en situation de handicap.



Le club propose à tous les habitants vernois une pratique diversifiée selon leurs besoins et leur envie : séances libres ou encadrées, loisir ou compétition, jeunes ou adultes, ping 4-7 ans pour les plus jeunes, séances handisport et sport adapté...

Nous souhaitons aussi permettre à nos adhérents la possibilité de progresser et d'atteindre le plus haut niveau possible à Vern. Avec deux jeunes au Pôle espoir de Bretagne, une équipe masculine en Nationale 1 et une équipe féminine en Nationale 3, Vern fait partie des clubs reconnus du département, seul club de Bretagne présent au plus haut niveau amateur.



Pour cela, nous pouvons compter sur Aurore Allégret, éducatrice à temps complet, et Noah Baril, entraîneur en contrat d'apprentissage. Tous les deux mènent de main de maître la politique sportive du club.

Nous avons enfin la chance de compter sur une solide équipe de bénévoles. Chaque année, nous organisons des manifestations sportives importantes : un tour de critérium individuel National 2 Handisport et un tour de critérium individuel National 2 jeunes récemment, pour participer à la vie vernoise, la vie sportive et financer les actions du club.

Contacts :

☎ 06 66 39 62 99, Aurore Allégret (éducatrice)

☎ 07 70 02 49 19, Pascal Boyer (président)



Le Club de Handball relance les jeunes

« Ce projet a mûri depuis quelques années. L'équipe dirigeante du club avait l'envie de pouvoir offrir aux jeunes de la commune, la possibilité de pratiquer le Handball ici à Vern-sur-Seiche. Nous avons donc décidé d'ouvrir une catégorie U11 la saison prochaine afin de relancer le club par les jeunes. C'est avec grand plaisir que Romain Garnier accueillera les jeunes nés entre 2013 et 2015 dès la rentrée de septembre, le samedi entre 9h et 10h à la salle de la Seiche. Toute l'équipe encadrante et moi-même sommes très heureux de pouvoir proposer cette opportunité à vos enfants et espérons les voir nombreux. »

Sportivement,
Stéphane Jolivet, Président de l'USV Handball.

Renseignement :

✉ handvern@hotmail.fr

🌐 www.vernhandball.fr



L'US Vern Cyclisme

L'US Vern Cyclisme compte 160 licenciés, ce qui place l'association au premier rang départemental. Plusieurs disciplines y sont proposées : route, VTT, cyclo-cross...

En plus de son école de cyclisme ouverte en 2010, l'association est présente dans toutes les catégories avec des équipes U15 jusqu'aux seniors. Elle accompagne la progression des jeunes, année après année, catégorie après catégorie, pour être aujourd'hui présente à tous les niveaux amateurs. Avec 4 titres de champion de France en 2022, l'US Vern a prouvé son énergie et sa capacité à former des jeunes coureurs talentueux vers le plus haut niveau.

Les bénévoles qui encadrent le club sont motivés et expérimentés que ce soit pour coacher les compétiteurs ou organiser des événements. De nombreux partenaires fidèles accompagnent également les coureurs.

La pratique du cyclisme reste toutefois difficile et il est essentiel d'être accompagné et formé dans le respect de la sécurité routière.

**Critérium cycliste :
Vendredi 9 juin - Centre-ville**

L'association des diabétiques d'Ille-et-Vilaine s'est installée à Vern



Association des Diabétiques d'Ille-et-Vilaine

L'Association des Diabétiques d'Ille-et-Vilaine, créée en 1978, s'est installée à la gare de Vern-sur-Seiche en décembre 2021. Elle dépend de la Fédération Française des Diabétiques qui est composée de 105 associations sur tout le territoire national, dont une antenne à Saint-Malo. Le président, Dominique Lemaire, la secrétaire, Christiane Aubrée, le trésorier et le mécénat de compétences cherchent aujourd'hui de nouveaux bénévoles et adhérents pour faire vivre l'association.

Bien que le diabète soit une maladie relativement connue dans l'inconscient collectif, les conséquences et effets sur la vie des malades et de leurs proches restent assez méconnus. Même s'il existe 2 principaux types de diabète, diabète dit de « type 1 » et diabète dit de « type 2 », chaque diabète est unique et chaque malade a besoin d'un accompagnement personnalisé.

L'AFD 35 a ainsi pour mission :

- De prévenir et d'informer le grand public des risques du diabète et de ses complications ;
- D'accompagner les personnes diabétiques et leurs proches en proposant un accueil personnalisé et/ou collectif ;
- De défendre l'accès à des soins de qualité pour tous les patients et de lutter contre les discriminations liées à la maladie.

L'association organise régulièrement des interventions en milieu professionnels ou publics (entreprise,

centre commercial, commissariat...) et est dans l'attente d'un agrément national pour intervenir dans les collèges et lycées. Des permanences sont organisées tous les vendredis de 14h30 à 17h ou sur rendez-vous. Vous pouvez également assister au café diabète organisé les 3^e jeudi tous les 2 mois à Vern et les 2^e jeudi tous les 3 mois à Saint-Malo.

Prochain café diabète :
Jeudi 15 juin - Vern
Ouvert à tous.

► L'AFD35 recherche aujourd'hui des bénévoles notamment pour ouvrir de nouvelles antennes sur le département et ainsi être au plus proche de ses adhérents et du grand public. Vous pouvez vous engager même si vous n'êtes pas atteint de la pathologie. Être bénévole demande avant tout de l'empathie et de l'écoute.

► L'association recherche également de nouveaux adhérents. En adhérent, vous bénéficiez d'un accès à tous les services rendus par l'association, d'un abonnement au magazine Équilibre et recevrez chaque mois une newsletter. Mais adhérer, c'est également donné du poids aux actions de l'AFD35 et au 3,29%* de la population d'Ille-et-Vilaine atteinte et traitée pour du diabète.

Vous souhaitez vous engager auprès de l'AFD pour accompagner les personnes atteintes de diabète, partager votre expérience et participer aux missions d'information et de prévention du diabète et de ses complications ou bien vous souhaitez adhérer, n'hésitez pas à contacter l'association :

☎ 02 23 30 33 37 - 06 89 25 92 83

✉ afd35@orange.fr

*chiffre de 2020.

Un éventail d'animations pour les seniors

La ville de Vern-sur-Seiche et son service Vie Sociale des Seniors, les associations, les partenaires ainsi que les bénévoles engagés sur le territoire, vous proposent un éventail d'animations pour faciliter le développement du lien social.

Solidarités et participation citoyenne

Une équipe citoyenne **Mona Lisa** vous propose des actions quotidiennes entièrement gratuites qui vous permettent de rester en lien avec d'autres et de vivre des moments de plaisir partagé.

► **Visites de convivialité.** 2 bénévoles de l'équipe citoyenne vous rendent visite à votre domicile pour partager avec vous un moment de convivialité.

► **Balades dans Vern,** tous les lundis et jeudis matin. Départ 10h entre le Manoir et la Maison Helena.

► **Jeudis'cute,** tous les jeudis de 14h30 à 17h à la ferme du Solidor.

Au Manoir du Clos d'Orrière

► **L'un dit... Au manoir,** tous les lundis de 14h30 à 17h.

► **Clic@ide seniors,** les lundis et jeudis de 10h à 12h.

Prochaine sortie seniors

► **Au jardin de Rocambole (Corps-Nuds),** mardi 30 mai (après-midi). Tarif : 8€/personne.

Si vous avez des idées, des envies, des projets, le service municipal Vie Sociale des Seniors est à votre écoute...

✉ lore.escabasse@vernsurseiche.fr

☎ 02 99 04 82 04

VIE DES SENIORS

Bien vivre / santé

► **Bistrot Mémoire,** 2 mardis par mois au bar Le Canap (voir programme).

☎ 07 62 81 65 27

► **Clic Alli'âges,** rencontres et actions de prévention.

☎ 02 99 77 35 13

Une fois par an

► **Voyage « seniors en vacances »,** à Beg Meil du 17 au 24 juin 2023.



Adressage des lieux-dits !

La ville procède à l'adressage des lieux-dits, ce qui consiste à assigner des adresses permettant la localisation des habitations ou de locaux. Cette action est nécessaire et obligatoire pour faciliter l'intervention pour les secours, l'acheminement du courrier ou des colis et de simplifier l'implantation de la fibre.

La loi 3DS, promulguée en février 2022, oblige toutes les communes à effectuer l'adressage de leurs rues et lieux-dits.

Sur la commune, environ 200 adresses sont à créer, notamment au niveau des lieux-dits.

La Base Nationale Adresse

adresse.data.gouv.fr

Elle permet de visualiser la progression de l'adressage sur la commune. Les

points verts représentent les adresses validées et conformes. Si vous ne voyez pas de point vert sur votre habitation ou local, cela veut dire que l'adressage est en cours.

Votre nouvelle adresse

Elle vous sera notifiée par courrier.

Besoin d'une plaque ?

Contactez le service urbanisme

urbanisme@vernsurseiche.fr

L'installation des plaques

Les plaques (et attaches) seront fournies gratuitement et à retirer en mairie. Leur installation sera à votre charge. Les demandes de personnalisation des adresses sont refusées.



Création ou modification d'une clôture, les règles à respecter

Vous avez un projet d'installation ou de remplacement d'une clôture ? Ces travaux sont soumis à autorisation préalable et le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) fixe les règles à respecter. La nouvelle version de ce règlement est applicable depuis le 12 janvier 2023.

La clôture végétale



- **Haie naturelle** : arbres et/ou arbustes.

- **Clôture végétalisée** : plantes grimpantes sur une clôture.

Espèces à privilégier : locales et robustes.

La clôture à claire-voie



- Composée d'éléments espacés créant une alternance de pleins et de vides (50% de vide).

- Largeur maximale de chaque élément plein : 1 m.

- Pas de lames de remplissage.

Ce qui est interdit :

- **Matières plastique PVC**, hors portail et grillage plastifié.
- **Plaques de soubassement**, sauf pour retenir la terre si écart de niveau entre des terrains.

Ce qui est exigé :

- **Passage pour la petite faune**. Hauteur 8 cm, au ras du sol et de manière ponctuelle.

Règlement des hauteurs maximales des clôtures selon le PLUi actualisé

	Typologie du bâti	Clôtures non doublées d'une haie végétale		Claire-voie doublée d'une haie végétale		Grillage support de plantes grimpantes		Mur/Mur		Haie végétale obligatoire
		(a) Campagne	(b) Urbaine	Campagne	Urbaine	Campagne	Urbaine	Campagne	Urbaine	
En limite : de route, de cours d'eau	R à R + 2 *		1,20 m		1,50 m		1,80 m		0,70 m	2 m
	> R+2 *		1,50 m		1,80 m		1,80 m		0,70 m	
	Toutes Typologies	1,20 m		1,50 m		1,80 m		(1)		
En limite : de chemin piéton, de parc public séparative	Toutes Typologies	1,80 m	1,80 m	1,80 m	1,80 m	1,80 m	1,80 m	(1)	(2)	2 m

(a), (b) et (c) Ambiances : Campagne, Urbaine et Zones d'activité. Elles correspondent aux zones inscrites au PLUi
 (1) Hauteur limitée au mur de clôture existant (terre, pierre) pour un prolongement ou 1,80 m dans le cas d'un nouveau mur (terre, pierre).
 (2) Hauteur limitée au mur de clôture existant (terre, pierre) pour un prolongement.

* R = rez-de-chaussée
 * R + 2 = rez-de-chaussée + 2 étages

Plus d'infos :

www.vernsurseiche.fr www.metropole.rennes.fr

MAJORITÉ ●●● Vern avec Vous

Une « crise civique » a entraîné plus d'un millier de maires à rendre leur écharpe depuis les municipales de 2020, estime l'AMF (Association des Maires de France). Près de 4 000 élus ont déjà démissionné. Une tendance qui s'accélère, encore plus rapidement que lors du précédent mandat, révélatrice de la crise civique qui s'exprime dans tous les domaines, dans un pays marqué par les hausses de l'abstention, des agressions, par une crise de l'engagement, la baisse du bénévolat... Et, pourtant, les maires inspirent toujours « confiance » à 57% de la population en 2023.

Parmi les causes expliquant la désaffection des élus municipaux, selon l'AMF : « l'exercice municipal est un casse-tête bureaucratique », qui « lasse et empire » et « la multiplication des contraintes reste la première

cause de découragement ». Par ailleurs, il est de plus en plus difficile de « concilier la fonction de maire avec un métier ». On peut alors craindre un découragement des vocations, et une crise démocratique grave, de proximité, d'efficacité et d'effectivité des services publics.

Pour lutter contre ce phénomène, il faut probablement réinventer la démocratie, la rendre plus participative en permettant à chaque citoyen de s'impliquer dans la gestion de la cité. C'est ce que notre équipe municipale propose au travers du « conseil de la jeunesse » qui s'adresse aux jeunes élèves du CM1 à la 6^e, mais aussi du « conseil participatif » qui rassemble des habitants souhaitant contribuer à la réflexion sur l'évolution de notre ville, ou encore des ateliers participatifs organisés à l'occasion du

projet « Vern 2035 ». Cette volonté d'associer davantage nos concitoyens s'illustre également depuis avril 2023 par la mise en place des « référents de quartiers ». Testé tout d'abord dans les quartiers de la Hallerais et de Gaudon - Hauts de Gaudon, ce projet permettra aux habitants qui souhaitent s'impliquer, de proposer des projets pour leur propre quartier, et ainsi contribuer à l'amélioration de leur cadre de vie et au développement de la cohésion sociale locale.

Nous souhaitons que ces propositions contribuent à créer une dynamique citoyenne et à renforcer l'envie de chacun à s'engager pour le bien de la société et le développement d'une démocratie plus participative et plus responsabilisante. Merci aux Vernois pour leur implication.

3 ans déjà et ...

Depuis 2020, toutes les réalisations majeures terminées ou en cours sont celles actées lors du mandat précédent : quartier des Hautes Perrières, maison de la Petite Enfance, Ilot des Marais, aménagements de l'esplanade du Volume, de l'étang des Perrières, des terrains de tennis extérieurs...

La majorité actuelle s'appuie sur l'étude Vern 2035 pour définir les projets d'aménagement à lancer avant la fin de ce mandat. Après avoir décrié la densification du centre-ville, elle évoque à présent une approche similaire pour le quartier de la gare. Qu'en est-il d'une réflexion sur l'habitat de demain, la préservation de nos espaces de vie, l'évolution vertueuse

des infrastructures communales ? Souhaitons-nous transformer la vallée de la Seiche pour en augmenter la fréquentation ou au contraire y préserver les écosystèmes et la biodiversité ? Les enjeux sont réels, nous devons penser la **ville de demain** selon de nouvelles perspectives, **durables**.

Lors du vote du budget, nous avons notamment exprimé notre désaccord sur le projet d'installation de caméras de vidéo protection. Après les voisins vigilants, les caméras en ville témoignent d'une vision d'une société du face-à-face alors que nous, nous prônons une société du côte à côte. Repenser la **société de demain**, c'est mettre l'accent sur la cohésion, le bien-vivre ensemble.

Déjà 3 ans et à chaque question ou demande de bilan de la minorité lors d'un conseil municipal (sur la délinquance, le dispositif voisins vigilants, ...), le maire se sent agressé, confondant autorité et autoritarisme. La minorité a demandé officiellement un rendez-vous pour évoquer cette situation : cela nous a été refusé. Un maire qui refuse le débat et la contradiction, cela interroge pour l'avenir !

Il reste moins de 3 ans pour préparer **ensemble un autre projet pour Vern**, pour la rendre plus accueillante et tournée vers l'avenir.

Sonia Aréna, Jacky Daviau, Sandrine Destouet, Christian Divay, Maxime Leguay, Dominique Rocher, Stéphane Simon.

MINORITÉ ●●● Continuons d'agir

Forum intercommunal de l'Emploi et des Métiers

Appel aux entreprises

La prochaine édition du Forum intercommunal de l'Emploi et des Métiers se déroulera le jeudi 5 et le vendredi 6 octobre 2023, à Vern-sur-Seiche.

Après un franc succès en 2022, la formule job dating / découverte des métiers vous sera de nouveau proposée :

● **Job dating - jeudi 5 octobre, de 12h30 à 15h30** : moment axé sur l'emploi, afin que les demandeurs d'emploi puissent échanger avec des recruteurs et prendre connaissance des postes à pourvoir. Temps organisé par les Points Accueil Emploi Sud et Est de Rennes et Pôle emploi.

● **Découverte des métiers - vendredi 6 octobre, de 9h à 12h30** : moment consacré à la découverte des métiers pour tous et aussi pour le public scolaire.

Les entreprises, commerces, artisans, auto-entrepreneurs intéressés pour faire découvrir leur métier et/ou ayant des postes à pourvoir sont invités à prendre contact dès maintenant ✉ forum.metiers@vernsurseiche.fr



Audrey DI CICCO

Conseillère en immobilier



📞 07 50 49 66 11
 ✉ audrey.di-cicco@iadfrance.fr
 📍 Vern-sur-seiche & alentours (35)

Suivez-moi

iadfrance.fr

EI, mandataire indépendant en immobilier - Agent commercial de la SAS IAD France immatriculé au RSAC de Rennes sous le numéro 820858769 (sans détention de fonds), titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société IAD France SAS.

PROCHAINE PARUTION DU MAGAZINE :
 JUILLET-AOÛT 2023

RÉSERVEZ VOTRE ENCART PUBLICITAIRE
 AVANT LE 31 MAI 2023

📞 02 99 04 82 28

✉ communication@vernsurseiche.fr

Espace détente

Tam Tam Bien-être

Rehaussement De cils

*Vernis S.P.
 *Pose de gel

Massages détente

27 avenue de la Gare 35 770 vern sur seiche

07 68 82 89 67

Petits-fils
 SERVICES AUX GRANDS-PARENTS

L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile pour les personnes âgées

Aide à l'autonomie

Aide à la vie quotidienne

Compagnie et vie sociale

Assistance administrative

02 30 03 97 27

4B rue du Bignon
 35000 Rennes

petits-fils.com



RÉSIDENCE SERVICES SENIORS

UN CADRE IDÉAL
POUR VOTRE RETRAITE
À CHANTEPIE !

- Une belle adresse aux portes de Rennes.
- Appartements à louer du studio au 3 pièces.
- Restaurant, piscine, salon détente, salon de coiffure...
- Animations, astreinte 24h/24, services à la personne...

DÉCOUVREZ
LE CONCEPT
OVELIA



02 57 67 51 51

LE PATIO MARGOT - 2 allée Clarissa Jean-Philippe

www.ovelias.fr

**CONTRE
L'INFLATION :
MIEUX QU'UN
PANIER, DES
SOLUTIONS
POUR TOUS
LES PANIERS.**

Blocage des prix à partir du 2 avril jusqu'au 30 juin 2023 sur 979 produits Eco+ par rapport aux prix relevés du 27 mars au 1er avril 2023, dans les centres E.Leclerc en France, Corse comprise, hors DROM-COM. Sous réserve d'une évolution de la réglementation applicable à ces produits. Liste des produits disponibles sur www.contrelinflation.leclerc (2) Bon d'achat réservé aux clients porteurs de la Carte de fidélité E.Leclerc et valable uniquement dans les Centres E.Leclerc en France, Corse comprise, hors DROM-COM et limité à une utilisation par semaine. Voir modalités de l'offre en Tickets E.Leclerc sur www.contrelinflation.leclerc.

E.Leclerc  Vern / Val d'Orson

ON BLOQUE

Du 2 avril au 30 juin, les prix de près d'un millier de produits Eco+ sont bloqués.



**PRIX
BLOQUÉS
Eco+**

ON CAGNOTTE

Du 2 avril au 30 juin, chaque semaine 10 % en Tickets E.Leclerc sur un rayon frais sélectionné, à activer dans l'appli Mon E.Leclerc.



ON COMPARE



Vérifiez qui est le moins cher près de chez vous sur l'appli Mon E.Leclerc.



Entrée de ville printanière



1^{er} défilé de mode
« La Caravane de Pascaline »



Arbre de Schwalbach



Exposition « Variations d'Ukraine »



Aménagement des abords du Volume



Théâtre de verdure du Vallon du Peillac



Après-midi festif des aînés



Réaménagement de la clairière du Clos d'Orrière



Décoration des pierres pour l'arbre de Schwalbach

Mairie de Vern-sur-Seiche

22, rue de Châteaubriant
CS 47118
35771 Vern-sur-Seiche cedex
Tél. 02 99 04 82 04
mairie@vernsurseiche.fr



- Lundi** ● 9h-12h / 14h-17h30
- Mardi** ● 9h-12h / 14h-17h30
- Mercredi** ● 9h-12h / 14h-17h30
- Jeudi** ● 9h-12h
- Vendredi** ● 9h-12h / 14h-17h30
- 1^{er} et 3^e Samedi** ● 10h-12h (*permanence état civil*)